Est Eclair – Pages Economiques – Mardi 12 octobre 2021

FILIÈRE BOIS

Marché chinois : le Groupement champenois met les pieds dans le plat

À l'occasion de son colloque économique, qui se tient le 15 octobre, le premier gestionnaire de forêts privées du département compte bien poser la question de l'export en Chine, chiffres à l'appui et arguments à la clé.

YANN TOURBE

L'export de grumes vers la Chine, c'est un leitmotiv dans le monde du bois. Le torchon brûle entre les négociants et les scieurs, qui s'accusent réciproquement de vouloir accaparer la matière ou de faire flamber les prix. Quand les scieurs accusent les négociants d'exporter du bois qui pourrait être transformé en France, les négociants répondent que certains scieurs n'hésitent pas à passer deux coups de scie sur certaines grumes, qui sont dès lors exportées comme sciages, et non plus comme du bois brut. Chaque partie tente de faire monter la pression en envoyant au ministère de l'Agriculture et aux parlementaires des chiffres détaillés et des analyses et, presque systématiquement, les chiffres des uns semblent contredire ceux des autres. Même le Premier ministre, en juillet, a mis les pieds dans le plat, en soutenant les positions de la Fédération nationale du bois lors de la visite d'une scierie vendéenne. Tout cela, bien sûr, sur fond de crise des matières premières qui menace de freiner la reprise économique. Pour y voir plus clair, le Groupement champenois, premier gestionnaire de forêts privées dans le département de l'Aube, compte bien mettre les chiffres des uns et des autres sur la table, lors de son colloque économique, vendredi 15 octobre. Tour d'horizon d'un marché qui brûle les planches.

+ 36 % EN JUIN

Lors de sa dernière vente de printemps, le 4 juin, le Groupement champenois a communiqué des résultats qui donnent une bonne image du marché actuel : les meilleures qualités de chêne se sont envolées, avec des lots vendus à plus de 300 € le mètre cube. Dans l'ensemble, les bois de plus de 2,5 m³ ont vu leurs prix progresser de 36 %. Les autres qualités, moins demandées, ont également vu leurs prix remonter à des niveaux moindres.

De tels niveaux de prix n'avaient plus été atteints depuis la vente d'automne 2017. Avec l'actuelle crise des matières premières au niveau mondial, on peut même penser que la prochaine vente du Groupement, le 3 décembre 2021, confirmera cette embellie des prix. C'est une aubaine pour les propriétaires forestiers, dont les prix de vente baissaient depuis deux ans – avant même que le Covid ne pointe le bout de sa protéine spike. Beaucoup moins pour les scieurs, qui n'ont pas manqué de pointer qu'un seul lot de cette vente avait été labellisé UE.

Entre les scieurs et les négociants, l'export vers la Chine est un point de tension récurrent. La question est de savoir où se situe la vérité des chiffres. Archives Y.T.

LABELLISATION

Cette labellisation, qui engage l'acheteur à opérer la première transformation au sein de l'Union européenne (et donc presque systématiquement en France, quand on prend en compte les coûts logistiques), est une des principales demandes des scieurs. Pensée comme une arme anti-export de grumes (et donc, anti-négociants), la labellisation des ventes a d'abord été mise en place en 2015 par l'Office national des forêts pour les ventes des forêts publiques. Elle a cependant été partiellement retoquée par le Conseil d'État, le 2 juillet 2021, dans le cadre d'un litige opposant le Syndicat des exploitants de la filière bois (SEFB) à l'ONF. C'est, d'ailleurs, le SEFB qui porte la contradiction à la FNB.

UNE BATAILLE DE COMMUNICATION

Comme lors de la précédente alerte sur les marchés du bois (au printemps 2018), c'est une véritable bataille de communication entre la Fédération nationale du bois, où émargent la plupart des scieurs, et les exploitants négociants, pour la plupart regroupés au sein du SEFB. Pour la FNB, entre un tiers et deux tiers de la ressource part à l'export.

99 ANS

La Fédération ajoute que la France est un des seuls pays à ne pas protéger ses forêts contre un export massif : la Russie, les États-Unis et la Roumanie (au sein de l'Union, donc) ont mis des garde-fous. Cerise sur le gâteau : la Chine a interdit l'abattage de ses forêts pour une période de 99 ans et a donc besoin des forêts françaises pour faire fonctionner son industrie de transformation.

Faux. Doublement faux. Triplement faux, selon le SEFB. Pour le syndicat

Du bois dont on fait les peupleraies

Comme l'explique *Le Courrier forestier*, la lettre publiée par le Groupement champenois, l'annonce officielle d'un remembrement en vallée de Seine ne peut être faite que par Philippe Pichery, le président du Département. Le Groupement champenois pousse fortement en ce sens : le morcellement parcellaire est un des principaux problèmes que rencontre la populiculture dans l'Aube. Des parcelles plus grandes et plus accessibles permettront aux principaux industriels de la région (Garnica, dont l'usine est en cours de construction à Sainte-Savine, et Bois déroulé de Champagne, à Marigny-le-Châtel, pour ne citer que les Aubois) de faciliter l'approvisionnement de leurs chaînes de déroulage.

des exploitants, le volume d'export de grumes est plus proche d'un chêne sur sept, voire un sur huit (en 2020). Pas de quoi sonner le tocsin, donc. Surtout que l'actuel regain du marché chinois n'a rien à voir avec les niveaux d'avant Covid. Ni la Roumanie, ni la Russie, ni les États-Unis n'interdisent l'export de grumes et la Chine n'a pas plus interdit l'abattage de ses forêts.

QUERCUS ALBA

Et, de toute façon, il n'y a pas de chêne européen (*Quercus alba*) en Chine : il est donc absurde (ou malhonnête, pour le SEFB) de mettre en relation l'arrêt des abattages en Chine et l'importation de grumes de chêne blanc. Pour le SEFB, le nœud du problème, c'est le prix, que les scieurs ne veulent pas payer. Pourtant, la principale victime de la montée des prix du chêne n'est pas forcément à chercher du côté des scieurs mais du côté de la seconde transformation. Sevrée de matière première, elle subit de plein fouet la concurrence de l'industrie chinoise, qui ne joue pas dans la même cour. C'est, d'ailleurs, une des morales de l'histoire. Si on peut dire d'un territoire sans première transformation qu'il ne maîtrise plus les prix de vente de ses matières premières, que dire d'un pays sans seconde transformation ? ■

Colloque économique du Groupement champenois, vendredi 15 octobre, à partir de 16 h, au Bois du bon séjour, à Pont-Sainte-Marie.

JEUDI 14 OCTOBRE : journée de l'œnotourisme

ViTeff
THE SPARKLING WINE TECHNOLOGY EXHIBITION

SALON DES TECHNOLOGIES DES VINS EFFERVESCENTS
DU 12 AU 15 OCTOBRE 2021
LE MILLESIUM - EPERNAY

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

Organisé par EFFEVENT
EPERNAY AGGLO Champagne · Marne · CA NORD EST · Nicolas Feuillatte CHAMPAGNE · bleu · anev

NOUS VOUS ACCUEILLONS DANS LES MEILLEURES CONDITIONS DE SÉCURITÉ
Masque obligatoire
Pass sanitaire ou test PCR négatif (de moins de 72h) obligatoire
- www.viteff.com -

BRACHET
Matériels et fournitures pour l'habillage

HAUTE TECHNOLOGIE & QUALITÉ
Spécialiste de l'embouteillage et l'étiquetage de bouteilles de champagne

À découvrir sur notre stand au
SALON VITEFF DU 12 AU 15 OCTOBRE 2021 • HALL CHAMPAGNE Stand D-E 52

ETIQUETEUSE ADHÉSIVE

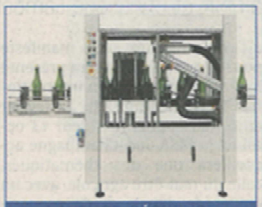
LAVEUSE-SÉCHEUSE

CONSOMMABLES

• Large gamme de matériels vinicoles de petite ou moyenne cadence
• Neufs ou occasions • Consommables • Service après-vente

www.brachet-france.com
Centre d'activités de la Côte des Noirs - 51150 BOUZY - FRANCE
Tél. + 33 (0)3 26 59 16 90 - Mail : contact@brachet-france.com

Contactez
le service abonnement
Transfert de livraison - Suspension - Règlement
03 66 890 406
(prix d'un appel local, non surtaxé)
Par internet : lest-eclair.fr/abonnement
Par mail : abonnement@lest-eclair.fr
L'Est éclair · Libération CHAMPAGNE
SAS L'Est éclair - Service clients - CS 10549 - 59023 LILLE CEDEX